

Appel à candidature à un poste d'ingénieur(e) forestier(e) urbanisme / renouvellement forestier (H/F)

Centre National de la Propriété Forestière

Ile-de-France / Centre-Val de Loire

<u>Intitulé du poste :</u>	Ingénieur(e) forestier(e) en charge des dossiers d'urbanisme et de l'animation des projets de renouvellement forestier (H/F)
<u>Type de contrat :</u>	CDI à temps complet de droit public, selon les statuts des personnels du CNPF (décret 2009-547 du 15/05/2009) ou fonctionnaire en détachement ou en position normale d'activité. Poste ouvert à la mobilité interne et au recrutement externe.
<u>Catégorie d'emploi :</u>	A
<u>Rémunération :</u>	Traitement indiciaire selon les grilles statutaires du CNPF (fonction de l'expérience professionnelle antérieure) et régime indemnitaire afférent ou grilles fonction publique de l'Etat. Fourchette indicative : entre 35,2 et 56,3 k€ brut annuel
<u>Résidence administrative :</u>	Orléans (45)
<u>Prise de poste prévue :</u>	A partir du 01/09/2025

Présentation du CNPF

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) est un établissement public de l'Etat à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère en charge de la forêt. Il est en charge du développement de la gestion durable des forêts privées : 3,5 millions de propriétaires forestiers pour 12,6 millions d'hectares soit 23% du territoire. Ses agents sont des professionnels de terrain qui conseillent, forment, accompagnent les propriétaires privés vers une gestion durable adaptée aux contextes locaux.

L'organisation du CNPF est la suivante :

- Un échelon national, la Direction générale ;
- Un niveau régional avec 10 Centres Régionaux de la Propriété Forestière (CRPF) ;
- Un service de Recherche & Développement, l'Institut pour le Développement Forestier (IDF) ;
- Un service dédié au Label Bas carbone (C+FOR Forêt et Carbone).

Le CNPF d'Ile-de-France / Centre-Val de Loire est composé d'une trentaine d'agents, implantés au siège orléanais ou dans l'une des 6 antennes départementales. Il est au service de près de 400 000 propriétaires, représentant plus d'un million d'hectares de forêts, dominées par des peuplements feuillus de plaine, où le chêne constitue l'essence phare.



www.cnpf.fr





Description du poste

Sous l'autorité de la Direction, l'ingénieur(e) aura notamment pour missions et responsabilités de :

- Piloter la mission « urbanisme » sur la totalité de la délégation :
 - o Instruire, formuler des avis, et suivre les dossiers d'urbanisme (PLU, PLUi, ...)
 - o Apporter un appui aux propriétaires élus représentant les forestiers en CDPENAF ;
 - o Développer des synergies avec des partenaires (Chambre d'agriculture par ex.) pour appuyer les positions du CNPF ;
 - o Mener des opérations de communication / sensibilisations aux problématiques forestières auprès des collectivités et bureaux d'étude ;
- Animer une cellule d'appui aux propriétaires porteurs de projets de renouvellement forestier :
 - o Apporter conseil, expertise technique et surtout ingénierie financière,
 - o Gérer techniquement, administrativement et financièrement l'association DURAMEN (mécénat),
 - o Etre force de proposition pour développer des solutions innovantes de financement sur le renouvellement forestier, l'amélioration des peuplements, ou des services écosystémiques.
- participer à diverses autres activités techniques du CNPF, notamment appui aux instructions de CBPS, selon besoins.

Profil recherché

Formation – expériences

- Ingénieur forestier ou diplôme équivalent ;
- Débutant accepté ; 2 à 5 ans d'expérience souhaités ; une première expérience en forêt privée constituerait un plus ;
- Titulaire du permis B.

Compétences et qualités requises

- Esprit d'initiative, autonomie, sens de l'organisation, rigueur ;
- Goût pour le contact, le travail en équipe, capacités de communication, capacité à rendre compte ;
- Maîtrise des logiciels bureautiques (Word, Excel, Powerpoint) et aptitude à travailler sur des logiciels métiers spécifiques ;
- Capacités rédactionnelles et esprit de synthèse.

Avantages

- 25 jours de congés annuel et 19 RTT soit au total 44 jours de repos (au prorata selon la présence et la quotité de travail) ;
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 9€ pris en charge à 60% par l'employeur ;
- Activité télétravaillable, nombre de jours selon le métier exercé (hors dispositions exceptionnelles liées à la crise sanitaire, grève des transports) ;
- Remboursement des titres d'abonnement de transport à hauteur de 75% dans la limite du plafond légal ;
- Mutuelle avec participation de l'employeur.

Personnes à contacter

- Gaël LEGROS, Directeur : 06 46 23 46 22 - gael.legros@cnpf.fr

Dépôt de candidature

Envoyer pour réception effective avant 07/08/2025 dernier délai un dossier comprenant :

- une lettre de motivation ciblée sur le profil du poste,
- un curriculum vitae détaillé précisant en particulier les études, diplômes, qualifications et expériences professionnelles ;
- les copies des diplômes ainsi que les attestations des titres et activités professionnelles cités dans le CV

par mail à gisele.raoul@cnpf.fr ou par courrier à :

Monsieur le Directeur du CNPF Ile-de-France / Centre-Val de Loire
5 rue de la Bourie Rouge – CS 52349 – 45 023 ORLEANS cedex 1

Les candidat(e)s dont le dossier sera sélectionné seront invité(e)s, à se présenter devant une Commission de sélection qui se tiendra en août 2025 dans les locaux du CNPF à Orléans.